

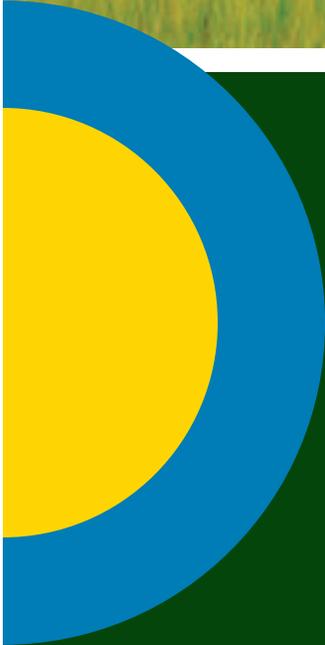


Avantis
Coopérative

**PLUS DE GENS.
PLUS D'HORIZONS.**



Ferme Belsol s.e.n.c., Saint-Anselme
Simon Laflamme, sa fille Eugénie et leur fidèle compagnon Oréo



Message de la direction p. 2-3

**Retour sur les journées femmes
et coopération** p. 16

Retour sur Le Parcours Parcelles 2021 p. 20-21

Nouvelles aux membres • Automne 2021



Denis Lévesque
Président



Michel Delisle
Chef de la direction

MESSAGE DE LA DIRECTION

Chers membres,

Nous voilà en pleine saison des récoltes, l'automne s'installe à nos portes et les centres de grain de votre coopérative sont très achalandés depuis quelques semaines déjà! Nous profitons de l'occasion pour faire le point sur la situation d'Avantis, autant les résultats financiers que sur nos deux principaux projets corporatifs, soit la fusion avec La Coop Alliance et la planification stratégique.

Aperçu des résultats financiers

Au 3^e trimestre de l'année, et la tendance se maintient au 31 août, les résultats financiers d'Avantis Coopérative sont favorables. Nos ventes consolidées maintiennent leur avance de près de 10% par rapport à notre budget et un écart favorable encore plus marqué est constaté lorsqu'on compare à la même période l'an dernier. Tous nos secteurs d'activité ont de bons résultats, les écarts favorables les plus importants proviennent des secteurs suivants : les centres de rénovation, notre filiale Jean-René Lafond en machinerie, le secteur des grains et le secteur porcin, le tout combiné à une baisse de nos frais administratifs et financiers et à quelques gains provenant de la disposition de certains actifs.

Malgré la mise en place du partenariat régional en début d'année et les incertitudes causées par la panne informatique, l'ensemble des secteurs de la division agricole présente un écart positif avec le budget prévu, particulièrement marqué dans le porc dû à l'inflation des prix combinée à d'importants gains de clients dans le ruminant et le végétal. En machinerie, notre filiale Jean-René Lafond maintient son avance record depuis le début de l'année tandis que les établissements d'Avantis et Équipements J.M.A.R. à Alma réalisent les ventes prévues au budget. La Division détail maintient ses très bons résultats depuis le début de l'année principalement dans les centres de rénovation en raison des facteurs suivants : des placements de produits judicieux, l'inflation des prix des matériaux et l'achalandage élevé qui s'est maintenu.

Afin de rattraper l'écart creusé par nos deux premières années où notre redressement financier était la priorité, le conseil d'administration a pris l'orientation de devancer

certaines investissements prévus dans nos budgets d'immobilisations pour l'entretien de nos bâtiments et du matériel roulant. Nous sommes également très heureux de vous annoncer que nous venons d'effectuer le remboursement des capitaux privilégiés des membres de l'année 2011, un montant total de 1,5 M\$.

Demeurer vigilant

Bien que nous soyons portés par un certain optimisme, nous devons demeurer vigilants face aux deux derniers mois de l'année, considérant la baisse de prix dans certains matériaux et l'impact sur nos élevages de la filière porcine malmenée par la grève. Nous sommes dans des marchés mouvants, il serait imprudent de faire preuve d'un excès d'enthousiasme.

Nous avons l'obligation, après une première année très difficile, de redresser notre coopérative afin qu'elle soit à la hauteur des attentes des membres propriétaires. Le redressement financier, douloureux mais nécessaire, permet à notre coopérative d'être indépendante de la ristourne de notre société mère Sollio Groupe Coopératif pour atteindre la rentabilité et assumer nos responsabilités financières, incluant l'investissement dans l'amélioration constante de nos installations pour notre clientèle.

Projet de fusion avec La Coop Alliance : moins de 60 jours avant le jour J

Étant dans le dernier droit du projet de fusion avec La Coop Alliance, nous tenons à vous présenter un statut de l'avancement des travaux entourant ce projet.

Toutes les équipes des établissements de La Coop Alliance ont eu un premier contact avec les gestionnaires d'Avantis au cours de l'été. Des rencontres individuelles et de groupe se sont poursuivies en septembre avec les équipes d'Alliance afin de confirmer leurs rôles dans Avantis Coopérative.

L'harmonisation des fiches clients et des fiches fournisseurs est quasi terminée. L'harmonisation des fiches de produits dans les centres de rénovation et dans l'agricole de même que la préparation des systèmes informatiques pour le transfert des données se poursuivent selon l'échéancier.

Les membres de La Coop Alliance ont reçu une communication au cours du mois de septembre pour les informer du statut d'avancement du projet de fusion et des étapes à venir d'ici au 1^{er} novembre. Nous aurons des outils d'accueil pour les employés et les membres afin de faciliter leur transition.

Planification stratégique : le projet chemine bien

Cet exercice essentiel pour votre conseil d'administration et pour l'équipe de direction vise à définir nos orientations stratégiques futures dans un horizon où l'on se projette jusqu'en 2026. Jusqu'à maintenant, chaque comité de gestion des divisions a déterminé une vision de son secteur cohérente avec la vision d'Avantis. Nous avons déterminé huit orientations stratégiques corporatives appelées « ombrelles », qui viennent chapeauter les orientations des secteurs.

Un Sommet stratégique a eu lieu les 28 et 29 septembre derniers, un exercice essentiel d'appropriation du plan complet par les principaux gestionnaires pour une compréhension commune d'Avantis et de la direction que notre coop doit prendre pour être parmi les leaders. Le plan d'action de chaque secteur va se détailler cet automne et le plan stratégique devrait être terminé pour décembre. Nous prévoyons vous présenter un résumé de notre plan lors de la tournée du président 2022.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE SAISON DES RÉCOLTES FRUCTUEUSE !



Dans le cadre du Gala de l'Ordre du mérite coopératif et mutualiste, M. Gaétan Roger a reçu l'Ordre du 2^e degré pour souligner sa contribution exceptionnelle à la réussite du modèle coopératif agricole, ayant eu à cœur de bâtir des coopératives fortes qui font la fierté de leurs membres. Anciennement chef de la direction d'Avantis Coopérative, retraité depuis quelques mois, rappelons qu'au cours de sa carrière de plus de 40 ans, il a œuvré dans sept coopératives agricoles, dont cinq à titre de directeur général. L'excellence des entreprises sous sa direction a été soulignée à maintes reprises, tant par le milieu des affaires que par le milieu coopératif. Toutes nos félicitations pour cette reconnaissance pleinement méritée!

Est-ce que votre membership à la coopérative reflète l'organisation de vos affaires?

Pour avoir accès à la ristourne sur vos achats effectués à la coopérative ou pour recevoir des remboursements de capitaux, il est important que le registre des sociétaires de la coopérative, qui contient les renseignements sur votre ou vos entreprise(s) soit à jour. Si ce n'est pas le cas, les ristournes auxquelles vous auriez droit pourraient être moindres ou des remboursements de capitaux pourraient être effectués à une autre personne que le bénéficiaire légitime.

Vérification annuelle

Sur le portail Agconnexion, vous avez accès à vos relevés de capitaux chez Avantis. Une vérification simple consiste à s'assurer de l'exactitude du détenteur inscrit sur le relevé, ainsi que des montants de capitaux détenus. Il est recommandé de faire cette démarche annuellement, en imprimant et vérifiant le relevé émis à une date la plus près de votre fin d'année financière. Ce document doit également être remis à votre comptable pour la préparation de vos états financiers annuels. Si le détenteur inscrit sur le relevé n'est pas à jour ou si vous décelez une erreur, il est important d'aviser le service aux membres Avantis pour faire les corrections, s'il y a lieu.

Il est de votre responsabilité de faire cette vérification pour s'assurer que le registre des membres d'Avantis est à jour. Assurez-vous également que vos transactions commerciales sont effectuées sur votre compte membre. Si vos transactions sont effectuées sur un compte à votre nom, mais qui n'est pas votre compte de membre, ces transactions ne vous permettront pas d'obtenir une ristourne.

Réorganisation ou vente

En plus d'une vérification annuelle, il faut également aviser le service aux membres, advenant que vous procédiez à une réorganisation de vos entreprises ou à une vente. Vous vous assurerez alors que vos capitaux et ristournes à venir seront traités selon la planification financière qui a été établie par vous et votre conseiller financier et réduirez ainsi le risque de mauvaises surprises.

Il est recommandé de communiquer avec le service aux membres notamment lorsque vous procédez à :

- Un changement de statut juridique de votre entreprise (ex: lors d'une incorporation)
- La création d'une nouvelle société pour de nouvelles opérations commerciales ou pour un transfert d'opérations
- L'ajout ou le retrait d'un actionnaire ou associé
- La vente des actifs de l'entreprise
- La vente des actions d'une société ou des parts d'une société en nom collectif
- La liquidation de l'entreprise
- Un transfert de ferme à votre relève

Responsabilité légale

Tout changement à apporter concernant les capitaux des membres doit être approuvé par le conseil d'administration de la coopérative. Il s'agit d'une responsabilité établie par la Loi sur les coopératives. Par conséquent, pour qu'une demande de modification soit présentée, il faut minimalement obtenir des instructions signées par le membre et, s'il y a lieu, des pièces justificatives appuyant la demande. Il faut également prévoir un délai de 6 à 8 semaines pour que les modifications soient effectuées.

Il est donc recommandé d'aviser directement le service aux membres au début de votre processus de réorganisation, même si vous avez déjà discuté de votre projet avec un autre représentant, par exemple un expert-conseil, d'Avantis.

Le service aux membres Avantis peut être rejoint :

- Par courriel à membres@avantis.coop
- Par téléphone au **1 833 282-6847**, poste 7500

AVEC LE RIC D'AVANTIS, TOUT M'AVANTAGE!

Régime d'investissement coopératif

Qu'est-ce qu'un RIC?

Le RIC est un outil de capitalisation des coopératives. Il offre la possibilité aux membres sociétaires et aux employés de la coopérative d'acquérir des parts privilégiées émises par celle-ci, et profiter d'un rendement fixe, ainsi que d'économies d'impôts!



JE BÉNÉFICIE...

d'une déduction d'impôt provincial de **125 %** du montant investi et d'une déduction supplémentaire si dépôt du placement dans un REER COOP.

JE PATIENTE.

La période de détention des parts est de 5 ans. Elles rapportent **3,5%** par année.

JE RÉCOLTE.

Après 5 ans, les parts sont rachetées par la coopérative!

J'INVESTIS MAINTENANT, C'EST PAYANT!

Formulaire de souscription disponible au www.avantis.coop

Pour information:

Service aux membres

1 833 282-6847, poste 7500 | membres@avantis.coop

Date limite de souscription: 10 décembre 2021



Note: Certaines restrictions s'appliquent concernant le montant de souscription, la déductibilité du placement et le dépôt dans un REER COOP. Les intérêts (fiscalement traités comme un dividende) et le rachat des parts RIC sont sujets à l'approbation du Conseil d'administration de la coopérative.



DEVENEZ ambassadeur Avantis

Vous êtes un producteur agricole, membre d'Avantis et fier de sa coopérative? Vous souhaitez vous impliquer pour en connaître plus sur son fonctionnement, sur le réseau des coopératives agricoles, sur les enjeux de l'agriculture, pour échanger sur ces sujets avec d'autres coopérateurs et pour donner votre point de vue de producteur sur des sujets d'actualité? Avantis Coopérative est à la recherche de producteur comme vous pour être « Ambassadeur » de la coopérative.

Le programme Ambassadeurs

En plus de vous inviter aux activités de la coopérative, le programme des ambassadeurs prévoit la participation à deux ou trois activités annuelles (dont la tournée du président et l'assemblée générale annuelle de Sollio Groupe Coopératif), des rencontres d'échanges à distance selon les besoins, un groupe de conversation «Messenger» avec la direction et les autres ambassadeurs et à des formations.

Être ambassadeur Avantis vous permet de mieux comprendre votre coopérative et son développement, d'être à l'écoute de ce qui se passe dans votre région, de diffuser, dans votre entourage, de l'information personnalisée et complémentaire à celle émise par la coopérative et d'entretenir des liens avec des producteurs de d'autres régions. En bout de ligne, vous pourrez développer vos habilités de gestionnaire pour votre entreprise agricole et, qui sait, peut-être que l'expérience vous incitera à poser votre candidature à un poste d'administrateur d'Avantis.

Pour être admis comme ambassadeur, il s'agit d'être membre de la coopérative, d'être impliqué sur sa ferme, de transiger avec la coopérative selon les besoins de son entreprise, de participer aux activités et de représenter dignement sa coopérative. Un engagement d'honneur attestant ce qui précède devra être signé par le futur ambassadeur.

Avantis souhaite également avoir une représentation diversifiée. Donc une invitation particulière est faite aux agricultrices et à la relève agricole.

Comment devenir ambassadeur

Pour en savoir plus ou pour soumettre votre candidature, communiquez avec l'administrateur de votre secteur ou directement avec le service aux membres :

- Par courriel à membres@avantis.coop
- Par téléphone au **1 833 282-6847**, poste 7500

CULTIVEZ VOS AMBITIONS!

UNE AIDE PRÉCIEUSE
POUR VOTRE AVENIR

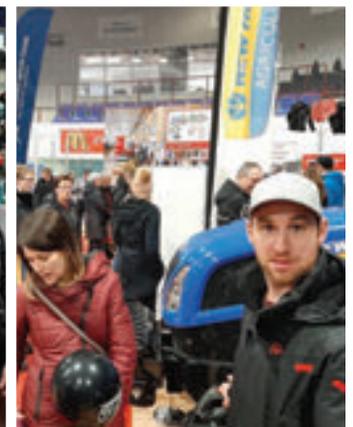


Apprenez-en plus sur le FCARA en consultant le :
lacoop.coop/fcara ou en vous renseignant auprès de votre coopérative!

Un programme qui permet aux jeunes productrices et producteurs agricoles coopératifs de bénéficier d'un support financier, professionnel et d'une offre de développement des compétences!

Nous vous donnons rendez-vous au Salon de la Machinerie à La Pocatière en novembre prochain

En février 2020, la volonté de présenter le tout premier salon de la machinerie jumelée à un volet agroalimentaire s'est avéré être un franc succès à l'aréna de La Pocatière. Les organisateurs ont décidé de revenir avec une formule améliorée cette année à une date avancée à la fin du mois de novembre plutôt qu'en février. La division machinerie a donc confirmé, une fois de plus, sa présence pour l'événement. Nous vous précisons les détails au cours des prochaines semaines concernant l'horaire et les conditions qui s'appliqueront à ce moment. C'est une belle occasion de permettre à notre clientèle de l'Est de venir nous rencontrer après une période, disons-le, plutôt particulière!



FAITES UNE BONNE AFFAIRE CONSULTEZ NOTRE RÉPERTOIRE



RÉPERTOIRE DE MACHINERIES USAGÉES

Un réseau qui vous avante !
www.avantis.coop/machinerie



Avantis
Coopérative

1 844 486-9028
 **Machinerie Avantis**
[avantis.coop](http://www.avantis.coop)

1. Alma
2. La Pocatière
3. Mirabel
4. Québec

5. Rivière-du-Loup
6. Saint-Agapit
7. Saint-Anselme
8. Saint-Narcisse de Champlain

9. Saint-Vallier
10. Sainte-Marie

Résultats de la campagne AGREPP

Nous sommes heureux de vous présenter les entreprises porcines clients, forfaitaires et en propriété qui se sont démarquées, selon l'analyse des résultats technico-économiques effectuée par Sollio Groupe Coopératif, au 31 décembre 2020.

Félicitations à tous!

CATÉGORIE SEVRAGE ET VENTE

- Ferme du Bras (Saint-Raphaël)
- Ferme Audet et frères (Honfleur)
- Ferme Jean-Luc Poulin (Saint-Côme-Linière)
- Germain Lefebvre (Saint-Isidore)

CATÉGORIE NAISSEUR-FINISSEUR

- Porcherie L et R Pilote (La Malbaie)

CATÉGORIE POUPONNIÈRE

- Ferme Athanase enr. (Saint-Aubert)
- Dufour 1 (Saint-Urbain)
- Ferme Côte de Sable (Saint-Arsène)
- Ferme Claudia (Saint-Arsène)
- Ferme Louise (Sainte-Louise)

CATÉGORIE ENGRAISSEMENT

- Ferme Cogéporc inc. (Issoudun)
- Ferme Jean-Guy Blais (Saint-Jacques-de-Leeds)
- Ferme PD Leclerc (Saint-Charles-de-Bellechasse)
- Ferme Luko inc. (Saint-Ubald)
- Ferme SEVA (Les Éboulements)
- Ferme Gilbert (Saint-Hilarion)

CATÉGORIE MATERNITÉ

Maternité propriété d'une coopérative

Nombre de porcelets sevrés / truie productive / an

- Ferme Dosquet inc. (Dosquet)
- Ferme St-Victor (Saint-Victor)
- Ferme Ste-Catherine (Pont-Rouge)

Maternité

Nombre de porcelets sevrés / truie productive / an

- Ferme 9221-1796 Québec inc. (Saint-Irénée)
- Ferme Roland Morneau (Saint-Roch-des-Aulnaies)



M. Éric Cossette, propriétaire de Ferme Luko inc. accompagné de M. Éric Nadeau, conseil spécialisé en production porcine.



Ferme Luko inc., Saint-Ubalde

Producteur.trice et fier.ère de l'être!



FERME STELINE CARTER INC.

« Parce que le regroupement dans une institution permet d'avancer plus rapidement et de suivre l'évolution, et pour moi la coopération est une forme de regroupement. »



FERME JEANNIESTAR INC.

« La passion ! »



9267-7624 QUÉBEC INC. (FERME HARVEY)

« Fierté de faire avancer la région et l'économie locale. »



FERME LENIQUE INC.

« Pour le partage de connaissances et participer au développement de la coopérative. »



FERME DRAHOKA INC.

« Parce qu'on a un service professionnel et des experts-conseils très bien informés. »



9204-9733 QUÉBEC INC. (FERME PLAISANCE)

« Dans notre région, ils sont très forts et touchent plusieurs domaines. »



FERME AMICO INC.

« Parce que la coop répond aux besoins de notre entreprise. »



FERME MATERNIÈRE INC.

« Nous apprécions le modèle d'affaires que nous avons avec notre coopérative, adapté à notre production et à nos besoins. Nous aimons nous sentir partenaires et avoir la chance d'être entourés de représentants impliqués et soucieux de notre réussite. »



2637-5808 QUÉBEC INC. (LA FERME GENEST)

« Parce que la coopération est la base de l'agriculture. C'est en coopérant ensemble que nous passons à travers, que nous sommes capables de faire avancer et évoluer les choses. »



FERME NICLAU 2008 INC.

« Pour se regrouper afin d'être plus forts, unir nos forces. »



FERME KAROBERT INC.

« Pour le sentiment d'appartenance ! »



AVIBEAU INC.

« Parce que c'est le fait que ce soit une coopérative que cela nous rend fiers ! »



FERME BOULET INC.

« Justement pour la proximité avec les gens et le service. »



FERME LAITIÈRE ET AVICOLE LAROCHELLE & FILS

« La coopération fait partie de nos valeurs rurales et agricoles. L'effet d'entraide est plus que jamais essentiel ! »



FERME ROCH GOSSELIN INC.

« On est le maillon d'une chaîne, c'est-à-dire qu'on travaille tous ensemble et que tous les intervenants sont importants pour une réussite. »



FERME DANIEL BLAIS INC.

« La force du réseau. »



FERME C. BOUCHER INC.

« Le partage des connaissances et la fierté d'encourager notre coopérative. »



FERME LUKO INC.

« Pour le côté humain et le dévouement de tous les gens à tous les niveaux d'implication. »



9072-2166 QUÉBEC INC.

« Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ! »

C'est plus vert dans mon champ!

Découvrez le gagnant du concours

Vous avez pu voir briller plusieurs entreprises tout au long de l'été sur le Facebook Avantis Coopérative dans le cadre du concours « C'est plus vert dans mon champ! » Plus d'une cinquantaine de producteurs ont pris plaisir à y participer pour nous partager avec fierté le fruit de leurs efforts!

Le concours consistait à prendre le producteur dans son champ de semence Élite ou Maizex par le biais de l'expert-conseil.

Nous avons pu découvrir de belles cultures et variétés ainsi que de magnifiques paysages qui ont su mettre en valeur l'agriculture d'ici.

Tous les participants se sont vus remettre une casquette Sollio & Avantis Agriculture coopérative.

En primeur, nous vous dévoilons le gagnant du concours. Il s'agit de M. Philippe Thomassin de l'entreprise Agrisylva inc. située à Saint-Gilles dans Lotbinière, photographié dans son champ de blé minot. L'experte-conseil végétal est Joëlle Bilodeau. M. Thomassin se mérite une carte-cadeau BMR de 250 \$.

Félicitations!

MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS !

GAGNANT

Philippe Thomassin
Agrisylva inc.





LE RENDEZ-VOUS SOLLIO & AVANTIS AGRICULTURE COOPÉRATIVE

En partenariat avec les coopératives
Agriscar, Saint-Hubert et Sainte-Justine

L'agriculture en santé

15 décembre 2021



Service des grains : une mise en marché de vos récoltes optimisée!

Services offerts

- Achat ou vente de grains conventionnels et biologiques, de tourteaux et de sous-produits
- Offres de contrats à terme de maïs et tourteaux pour la fabrication à la ferme et/ou les moulées complètes fabriquées dans nos meuneries (bases, CAT, \$ CAN, \$ US) et conseils
- Entreposage
- Criblage et séchage

Pour commercialiser votre grain :

Secteur Ouest 1 844 386-9001
Secteur Est (Littoral) 1 888 414-6743

Coordonnées des centres de grains

Saint-Narcisse-de-Beaurivage

404, rue Saint-François,
Saint-Narcisse-de-Beaurivage QC G0S 1W0

Heures d'ouverture :

Céréales : 7h à 18h • Soya : 7h à 20h • Maïs : 7h à 23h

Téléphone en semaine : 418 475-6645, poste 2150

Téléphone urgence et fin de semaine : 418 389-7445

Saint-Philippe-de-Néri

41, route 287 Sud, Saint-Philippe-de-Néri QC G0L 4A0

Heures d'ouverture : 8h à 17h

Téléphone en semaine : 418 498-3830, poste 219

Sainte-Hénédiène

81, rue Langevin, Sainte-Hénédiène QC G0S 2R0

Heures d'ouverture : 8h à 21h

Téléphone en semaine : 418 935-3888

Téléphone urgence et fin de semaine : 418 805-0868

La Malbaie BIOLOGIQUE - CONVENTIONNEL

2190, boulevard de Comporté, La Malbaie QC G5A 1N2

Heures d'ouverture : 7h à 20h

Téléphone : 418 439-3991

Des journées femmes et coopération sous le signe des retrouvailles!

Après une pause de deux ans, pandémie oblige, le comité organisateur de la journée femmes et coopération avait convié les femmes agricultrices membres des coopératives Avantis Coopérative, La Coop Alliance, La Coop St-Côme et La Coop Ste-Justine à participer à l'une des deux journées organisées dans les régions de la Beauce et de Montmagny les 21 et 22 septembre derniers. C'est plus de 40 agricultrices, accompagnées d'intervenantes du milieu agricole qui ont pris part à ces rendez-vous.



Journée en Beauce



Journée dans la région de Montmagny

Pour la journée en Beauce, nos dames ont été chaleureusement accueillies par la co-propréitaire Lise Breton du verger et cidrerie Les Roy de la Pomme situés à St-Jean-de-la-Lande. Elle a raconté avec passion la belle histoire de leur entreprise qu'elle et son conjoint Elphège Roy ont démarré il y a plus de 35 ans et qu'ils exploitent aujourd'hui avec leurs trois enfants. Par la suite, un délicieux repas était offert au Bistro Route 66 à St-Victor, suivi du témoignage d'une agricultrice inspirante Amélie Lessard, co-propréitaire de la Terre du 9 qui cultive avec son conjoint et ses deux fils, sur leur terre à St-Honoré-de-Shenley, 20 variétés d'ail ainsi que le champignon strophaire rouge vin à partir de techniques agricoles naturelles. Leurs récoltes sont transformées en produits gourmands faits maison à partir de recettes familiales.

La journée dans la région de Montmagny a débuté à Cap-St-Ignace, par la visite du Domaine RITT, cidrerie et vergers, exploité par M. Jean-François Ritt, membre d'Avantis Coopérative. Ce sympathique alsacien, microbiologiste de formation a acquis en 2018 l'entreprise La Pomme du St-Laurent, autrefois propriété de Mme Suzanne Gagné, première femme cidricultrice du Québec. C'est avec beaucoup de fierté que M. Ritt a repris le flambeau de ce verger où il y élabore ses propres cidres avec son savoir-faire et sa passion créatrice. Ensuite, nos dames se sont dirigées au Restaurant de la Plage à Berthier-sur-Mer pour le dîner. La journée s'est poursuivie avec le témoignage inspirant de Natacha Lagarde, acéricultrice depuis 2010 qui a bâti sa renommée en misant sur la vente en ligne de ses délicieux produits d'érable. Natacha est également connue pour ses nombreux engagements dans le milieu agricole, dont celui de présidente des Agricultrices de Chaudière-Appalaches Est.

De plus, le comité organisateur avait choisi de remettre une somme de 10 \$ par participante à une cause qui lui tient à cœur. Cette année, le comité est fier d'annoncer qu'une somme de 600 \$ sera remise à parts égales aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, Le Havre l'Éclaircie en Beauce et Le Havre de l'Islet.

Rappelons que les journées femmes et coopération visent à favoriser l'émergence de réseaux de femmes impliquées en agriculture et à briser l'isolement. Elles permettent également de contribuer au développement professionnel des coopératrices et éventuellement, de faire partie du programme des ambassadeurs ou à siéger sur le conseil d'administration des coopératives.

Merci à nos partenaires privilégiés qui ont contribué au succès de ces journées :



RETOUR SUR LE CONCOURS – JEUNES RURAUX À LA MAISON 2021 JUGEMENT DE JEUNES RURAUX

La relève en action cet été!

La relève agricole a été présente et déterminée dans les différents événements qui ont eu lieu cette été tout en respectant les mesures sanitaires en place. Sollio & Avantis Agriculture coopérative a fièrement contribué à garder les jeunes actifs en région tout en développant leurs connaissances autant dans les jugements des jeunes ruraux, dans les expositions que dans les activités locales.

Les jugements de jeunes ruraux ont recommencé tranquillement dans la région, cet été. Plusieurs jeunes ont pu de nouveau promener leurs génisses dans les arènes de jugement. Nous avons eu la chance de participer à quelques événements dont les jugements de l'Exposition du Bassin de la Chaudière/St-Isidore, l'Exposition de Saint-Pascal et l'Exposition de Saint-Agapit. Cette participation nous permet d'aller rencontrer les jeunes sur le terrain, d'aider les éleveurs sur les exhibits et d'offrir une contribution financière sur quelques prix lors des concours.

En parallèle avec ces jugements, pour une deuxième année consécutive, nous avons participé au concours Jeunes Ruraux à la maison, en collaboration avec Sollio Agriculture.

Cette année, plus d'une quarantaine de jeunes ont présenté leur génisse sous l'œil attentif du juge M. Rock Hébert. Le juge se déplaçait directement à la ferme pour juger la conformation des génisses et prenait également le temps d'expliquer les différentes consignes ou de répondre aux questions des jeunes participants concernant la présentation d'une génisse. Les résultats ont été publiés sur les réseaux sociaux d'Avantis Coopérative.

Nous tenons à féliciter tous les candidats pour leur professionnalisme et leur rigueur durant cette activité. Nous avons pu voir beaucoup de sourires et de fierté.

La saison s'est terminée en beauté avec une participation d'experts-conseils et de producteurs au Tournoi de Golf de la relève agricole de Chaudière-Appalaches le 8 septembre dernier au Club de Golf de Dorchester.

Félicitations à tous les jeunes qui se sont impliqués durant la saison estivale, ils font rayonner notre beau secteur d'activité.

Championnat Ayrshire et Jersey



GRANDE CHAMPIONNE
Faucher Loto Élodie, conduite par
Marina Faucher de Sainte-Marie

Championnat Holstein



GRANDE CHAMPIONNE
Damibel Expander Bellamy, conduite par
Myriam Lessard de Saint-Gervais

Le site Avantis Coopérative de Saint-Narcisse-de-Beaurivage participe à « un projet pilote »!

Les producteurs de la région peuvent dès maintenant se rendre sur le site Avantis Coopérative de Saint-Narcisse-de-Beaurivage pour recycler leurs plastiques utilisés pour la conservation du foin et de l'ensilage.

Sur le site, vous pouvez accéder facilement au point de collecte qui se trouve derrière l'entrepôt Jéricho, situé à l'extrémité sud du site. (Voir photo pour vous aider)

Cette initiative permettra de jouer un rôle important pour réaliser la stratégie « **Zéro déchet de plastique agricole** ».

Vous voulez en apprendre plus sur le sujet ou découvrir d'autres sites de collecte?

Visitez le www.agrircup.ca

UN PETIT GESTE QUI FAIT DU BIEN !



Augmenter son rendement de façon durable, ça se planifie dès le début.

Une équipe de spécialistes

Faites confiance à notre équipe d'agroenvironnement qui a à cœur votre réussite.

Près d'une douzaine de conseillers parcourant les régions de la Chaudière-Appalaches, la Capitale-Nationale, le Bas-St-Laurent et la Côte-Nord.

Choisir l'offre **Sollio Agriculture**, c'est bénéficier de conseils et de services de qualité et de proximité, créant de la valeur pour votre entreprise.

NOTRE DISTINCTION

La synergie de notre expertise agroenvironnementale et végétale au service du producteur agricole.

NOTRE OFFRE DE SERVICE

Agriculture numérique

- Service fermes intelligentes
- Échantillonnage de sol par GPS
- Cartographie et application à taux variable

Service technique

- Échantillonnage de sol, engrais organique, eau
- Accompagnement pour la caractérisation de déjections animales et location de balance
- Recommandation et suivi d'amas de fumier au champ
- Dépistage
- Nivellement

Consultation et conseil agronomique

- Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et bilan de phosphore
- Assistance pour le programme Prime Vert
- Accompagnement lors de projets
- Élaboration de plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)
- Expertise pour intégrer les matières résiduelles fertilisantes (MRF)
- Suivi dossier sablière-gravière
- Expertise dans le respect des normes et réglementation



Myriam Marois, agr.



Stéphane Bérubé, T.P.



Marie-Aude Gérardin, agr.



Catherine Aubert



Sandrine Simard



Isabelle Bourque, agr.



Sylvie Gagné, agr.



Catherine Dalpé, agr.



Isabelle Masson, T.P.



Stéphanie Perreault, B.Sc., T.P.



Jennifer Poulin, T.P.



Frédéric Normand, agr.

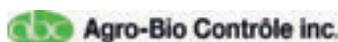


Nous joindre
Est (littoral) 1 800 463-1374
Ouest 1 800 463-1914
avantis.coop

LE PARCOURS PARCELLES 2021

MERCI À NOS FIERS COMMANDITAIRES!

PRÉSENTATEUR



ASSOCIÉ



COLLABORATEUR



Retour sur le Parcours Parcelles 2021

Cette année, les divisions agricole et machinerie d'Avantis coopérative ont innové en vous proposant une nouvelle formule nommée « Le Parcours Parcelles ». Cette formule consistait à vous faire découvrir les différentes cultures et variétés en production végétale. L'équipe de la Division machinerie était également sur place avec différents équipements en démonstration et essai aux champs. D'autres conférences sont venues bonifier les rencontres.

C'est un total de sept parcelles qui ont été organisées dans cinq régions différentes : Beauce, Bellechasse, Charlevoix, Kamouraska et Lotbinière. Le parcours parcelles s'est déroulé en deux étapes.

Tout d'abord, avec les parcelles de céréales les 5, 6 et 12 août derniers où plusieurs variétés d'orge, d'avoine et de blé ont été présentées dans trois des cinq régions par Madame Lyne Beaumont, agr., conseillère en semence Élite chez Sollio Agriculture. Du côté de la machinerie, plusieurs tracteurs et équipements (faucheuse, déchaumeuse, presse à balle ronde) étaient sur place en démonstration ou en observation.

La deuxième étape du parcours visait à mettre en valeur les parcelles de maïs et de soya. Celles-ci se sont déroulées les 8, 9, 15 et 16 septembre derniers. Les présentations de variétés et de la régie ont été réalisées par différents professionnels chez Maizex (Pascal Larose, agr., responsable de l'agronomie et du développement des marchés, Québec, Steve Letendre, gérant de territoire, Nord et Est du Québec et Philippe Defoy, agr., Directeur régional Québec, Est de l'Ontario et Maritimes). Par la suite, nous avons pu observer des équipements fourragers en action dans quelques-unes des parcelles ainsi qu'une déchaumeuse.

Cette nouvelle formule, nous a permis de vous présenter des variétés et cultures adaptées aux différentes situations et températures des régions ciblées. En plus de nous permettre la tenue de parcelles beaucoup plus régionales et près de nos membres et clients. C'est plus de 300 producteurs au total qui ont été au rendez-vous lors de ces journées. Nous vous remercions d'avoir démontré un grand intérêt pour cette activité.

Nous tenons également à remercier tous les producteurs hôtes ainsi que nos partenaires du Parcours Parcelles 2021. L'événement n'aurait pu être possible sans votre précieuse collaboration.

Céréales – Beauce : Ferme Angéliporc SENC, Frampton et Ferme Groleau et fils, Saints-Anges

Céréales/maïs et soya – Bellechasse : Ferme R. Labrecque inc. et Ferme Sika SENC, Saint-Charles-de-Bellechasse

Céréales – Charlevoix : La Ferme Pérou inc., Baie-Saint-Paul

Maïs – Lotbinière : Ferme Riter (2010) inc., Saint-Sylvestre

Maïs – Kamouraska : Ferme R.D. Pelletier, La Pocatière

Maïs et soya – Beauce : Ferme O'Connor et fils inc.

et Ferme Bilowic S.L.J. inc., Saint-Odilon-de-Cranbourne



LES BONS COUPS DE NOS EMPLOYÉS!

Cette rubrique vise à mettre en valeur nos employés, qui, par leur esprit de créativité, leur coopération ou par leur générosité contribuent au rayonnement d'Avantis. Nos employés constituent notre plus grand actif de compétences et de connaissances. Leurs efforts et leurs talents ont une influence sur notre coopérative et la satisfaction de nos membres et clients. Nous vous partageons ici leurs bons coups!

Jonathan Lehoux : engagé auprès de la relève!

Le 23 juillet dernier, les éleveurs présents lors du jugement de l'Expo St-Isidore Bassin de la Chaudière ont rendu hommage à notre employé Jonathan Lehoux, expert-conseil ruminant pour souligner son engagement dans l'organisation de différentes formations de préparation d'animaux auprès des jeunes de la relève agricole âgés de 25 ans et moins.

Les expositions agricoles ayant dû être annulées depuis deux ans, Jonathan a pris l'initiative de créer des événements éducatifs pour les jeunes de la région (activités de clippage jaunexpo, formations boot camp, jugements de l'Expo St-Isidore en format COVID-19, etc.) leur permettant ainsi de poursuivre leur passion pendant la pandémie.

Bravo et merci Jonathan!



Un plafond de verre a été levé pour Avantis : une première femme dans l'équipe des ramasseurs de lait!

Nous sommes très heureux de vous présenter Karen Castonguay, qui est devenue la première femme ramasseur (aussi appelé essayeur) dans l'équipe du transport de lait d'Avantis Coopérative. Karen a effectué son premier transport de lait en solo le 18 juin dernier.

Karen a suivi son cours au Centre de formation en transport de Charlesbourg (CFTC) de février à juin 2021. En avril dernier, c'est par pur hasard qu'elle s'est retrouvée en stage chez Avantis dans l'équipe du transport de lait. Elle indique s'être tout de suite sentie bien accueillie. Elle a vite observé une franche camaraderie et beaucoup d'entraide de la part de ses confrères de travail de même qu'avec les responsables des différentes usines de transformation où elle doit aller livrer à bon port cette matière précieuse qu'est le lait.

Elle trouve valorisant et s'estime privilégiée d'exercer ce métier qui représente un maillon essentiel d'une des plus

importantes industries agroalimentaires du Québec. La tâche du ramasseur est loin de se limiter au seul transport du lait. Avant de puiser le lait du réservoir, elle doit effectuer certains tests afin de déterminer si le lait peut être pompé ou non dans son camion-citerne. Elle vérifie la température, l'apparence et l'odeur. Elle procède aussi au prélèvement d'échantillons pour déterminer la teneur du lait en matière grasse, en protéines et en lactose. Elle mesure et note la quantité du lait qui sera stocké dans l'un des compartiments de son camion-citerne et active le pompage. Bref, un métier qui requiert habileté, rigueur et minutie mais qui, selon Karen est également tellement riche en contacts humains en côtoyant de près nos producteurs laitiers.

Karen est la 4^e femme essayeur au Québec!

Félicitations Karen et longue route avec Avantis!



BMR

Bonne Semaine de la coopération
17 au 23 octobre 2021

La coopération d'ICI ça se vit au quotidien!

MERCI À NOS MEMBRES POUR VOTRE CONFIANCE!

RABAIS EXCLUSIFS

AUX MEMBRES D'AVANTIS COOPÉRATIVE,
UN DÉPARTEMENT À CHAQUE JOUR!

Lundi 18 octobre



10% DE RABAIS
Agriculture
et acéricole

Mardi 19 octobre



15% DE RABAIS
Électricité
et luminaires

Mercredi 20 octobre



15% DE RABAIS
Plomberie

Jeudi 21 octobre



10% DE RABAIS
Chauffage

Vendredi 22 octobre



10% DE RABAIS
Outillage

Samedi 23 octobre



15% DE RABAIS
Peinture

Avantis
Coopérative

 **BMR Avantis**
[avantis.coop](https://www.avantis.coop)

*Offre du 18 au 23 octobre 2021. Les membres d'Avantis Coopérative obtiennent le rabais indiqué selon le département à l'honneur. Valable sur la marchandise en stock et à prix courant. Applicable sur une facture maximale de 1 000 \$. L'offre ne s'applique pas aux achats antérieurs ni aux mises de côté. L'offre est non monnayable et ne peut être combinée à aucune autre offre. Jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Détails en magasin.

 **Avantis**
Coopérative

100-500, route Cameron, Sainte-Marie (Québec) G6E 0L9
Téléphone : 418 386-2667 • Sans frais : **1 833 AVANTIS** (282-6847) • www.avantis.coop

MC Le symbole est une marque de commerce de Sollio Groupe Coopératif, utilisée sous licence.